

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural,

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AS 57 24 0005 01

Commune de SARREGUEMINES

Section	N°	Sub	Lieu-dit	Surface	Nature Cadastrale	Zone d'urbanisme
14	0016		HOMELBACH	15 a 60 ca	P	N
Total				15 a 60 ca		

Commune de SARREINSMING

Section	N°	Sub	Lieu-dit	Surface	Nature Cadastrale	Zone d'urbanisme
09	0273		AUF WILLERFUSSPFAD	28 a 37 ca	T	A
11	0174		MITTELSTE LAENGE	8 a 01 ca	T	A
12	0109 (*)		AUF DEN GROSSEN WALD BEIM	39 a 08 ca	BR	A
19	0073		ELLERN	3 a 12 ca	P	A
19	0091		HINTEN AM REBBERG	35 a 48 ca	P	A
Total				1 ha 14 a 06 ca		

(*) Pour les parcelles boisées de moins de 10 ha, les propriétaires de terrains boisés contigus bénéficient sous réserve des cas d'exemption d'un droit de priorité à l'attribution.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **19/02/2024** à Safer Grand-Est, 34 Avenue André Malraux CS 10013 57003 METZ CEDEX 1 Tél: 03.87.15.09.08 ou par mail à l'adresse moselle@safergrandest.fr.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande. Tout complément d'information pourra être obtenu auprès de la SAFER Grand-Est - Service Départemental de la Moselle, 34 Avenue André Malraux CS 10013 57003 METZ CEDEX 1 Tél : 03.87.15.09.08 ou au siège de la SAFER Grand Est.

Pour la SAFER, le 30 janvier 2024

Jérôme DINCHER
Chef de service



A SARREGUEMINES, le 01/02/2024

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal minimal de 15 jours se terminant le 19/02/2024)